

Réf: Dossier N° 140671

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELLITE IMMOBILIER CORPORATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELLITE IMMOBILIER CORPORATION »

Objet : BTP, FOURNITURE ET POSE DE RALENTISSEURS, FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION, AUXILIAIRE DE TOUS TRAVAUX DE ROUTES, IMMOBILIER, VENTE DE TERRAINS VIABILISES, VENTE DE MAISONS, LOTISSEMENT ET AMENAGEMENT ROUTIER, GESTION D'IMMEUBLES ET D'HABITATIONS, RENOVATION ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, AUTOMOBILE, IMPORT-EXPORT, TRANSIT, COTATION ET DECLARATION DOUANIERE, TRANSPORT DE MARCHANDISES EN GROS, FORMATION D'AGENTS D'ENTREPRISES ET PERSONNEL HOTELIER, SEANCE DE MISE A NIVEAU SUR ET DIFFERENTS MODULES, LOGISTIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KOUASSI BI DJESSAN JULES MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08279 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41571/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

